

NOTE AUX RIVERAINS

Rue du Collège - Rue du Commerce Rue Saint-Quentin- Rue Georges Muzart – Rue du Griffon – Impasse du Griffon

Dans le cadre du projet de requalification du Cœur de Ville et afin de renforcer votre sécurité et celle des piétons et automobilistes, il a été décidé la création d'un plateau surélevé à l'intersection du carrefour desservant la rue du Collège, rue du Commerce rue Saint-Quentin et rue Georges Muzart. Cet aménagement sera réalisé par l'entreprise EIFFAGE avec les restrictions suivantes :

Rue du Collège

La circulation et le stationnement seront interdits entre la rue du Commerce et le rond-point de la rue Quinquet (sauf riverains et livraisons) du **23 juillet 2018 au 27 août 2018**.

Rue du Commerce

La circulation et le stationnement seront interdits (sauf riverains et livraisons) du **30 juillet 2018 au 27 août 2018**.

La circulation et le stationnement seront interdits **le 25 juillet 2018 à partir de 19 h** pour des travaux d'assainissement. **L'entreprise interviendra entre 19 h et 22 h avec une aspiratrice provoquant quelques gênes sonores durant ce laps de temps.** Ensuite entre 22 h et 3 h du matin, sont prévus la pose des tuyaux et boîtes de branchement.

Rue Saint-Quentin

La circulation et le stationnement seront interdits entre la rue Pétrou Labarre et la rue Georges Muzart (sauf riverains et livraisons) du **30 juillet 2018 au 27 août 2018**.

Rue Georges Muzart

La circulation et le stationnement seront interdits (sauf riverains et livraisons) du **30 juillet 2018 au 27 août 2018**.

Consciente des contraintes et des désagréments que vont entraîner ces travaux, la Municipalité vous remercie de votre compréhension et de votre soutien quant à la réalisation de ce projet. Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter les Services Techniques de la Ville au 03.23.59.91.48.



Le Maire,
Alain CREMONT